

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du conseil municipal

Séance du 12 avril 2012

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Sous la présidence de monsieur le maire.

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne, WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDEMANGE Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric, RAPIOR Sonia.

Membre absent : GALLOT Isabelle.

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il remercie les membres présents d'avoir répondu tous présents à l'occasion de cette réunion budgétaire.

1) Approbation du compte rendu du 09 février 2012

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 09 février 2012.

2) Approbation du compte administratif 2011.
Budget communal

Le conseil municipal prend connaissance de ce document et l'examine. Il en ressort :

Section de fonctionnement

total des dépenses	:	361 971,64 €
total des recettes	:	434 882,51 €

excédent de fonctionnement : 72 910,87 €

Section d'investissement

total des dépenses	:	102 063,61 €
total des recettes	:	194 651,72 €

excédent d'investissement : 92 588,11 €

Résultat de clôture 2011 excédent 165 498,98 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le receveur-percepteur Jacqueline SCHNEIDER et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé.

3) Affectation des résultats. **Budget communal**

Le conseil municipal,

- après vote du compte administratif 2011 en accord avec le compte de gestion du receveur,
- considérant les résultats de l'exercice 2011
excédent de 92 588,11 € en section d'investissement
excédent de 72 910,87 € en section de fonctionnement

et les résultats de clôture au 31/12/2011, à savoir

La somme de 18 503,02 € est affectée au compte 1068 en recette d'investissement et fera l'objet d'un titre de recette en 2011.

La somme de 131 767,00 € est reportée au compte 002 en recette de fonctionnement

4) Approbation du budget primitif 2012 **Budget communal**

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2012. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, il propose de passer au vote.

Le budget primitif 2012 est voté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- dépenses : 501 983,00 €
- recettes : 501 983,00 €

Section d'investissement

- dépenses : 686 503,00 €
- recettes : 686 503,00 €

5) Impôts locaux : taux d'imposition des quatre taxes

Le conseil municipal décide de fixer une hausse de 2 % pour les quatre taxes. Le produit fiscal global prévisionnel total se monte à 120 385 € et se résume comme suit :

Taxes	Bases 2012	Taux votés	Produits
D'habitation	458 000	13.40	61 372
Foncière (bâti)	293 100	11.62	34 058
Foncière (non bâti)	14 100	144.54	20 380
Foncière entreprises	20 900	21.89	4 575

6) Communications

Approbation du règlement du foyer rural et de la salle de sports

M. le maire reprend les grandes lignes des règlements, différentes remarques et suggestions lui sont transmises. Compte tenu de celles-ci, une nouvelle mouture sera proposée et validé lors d'une prochaine séance de conseil.

Emprunt – Réseau de gîtes de montagne

Afin de pouvoir répondre aux dépenses relatives à la restructuration de la ferme-auberge des Buissonnets, il a été convenu de prévoir un emprunt. Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités en prévoyant différentes variantes.

7) Divers

AACT – Activité « Zumba »

Le dimanche 1^{er} avril à eu lieu au foyer rural une nouvelle animation « Zumba ». Or, un dysfonctionnement a eu lieu. Afin de résoudre ce problème, une réunion avec les représentants de l'association ainsi que des membres du conseil municipal aura lieu lundi 16 avril à 19 h à la mairie.

Coupes de bois

Une coupe de bois a eu lieu vers la sortie du village en direction de Masevaux près de l'aire de jeux, ainsi que vers la sortie du village en allant vers Bourbach-le-Bas. Compte tenu des différentes interrogations, le maire souhaite préciser que cette tâche a été effectuée par les ouvriers communaux mais en dehors de leur temps de travail. De plus, il a été convenu de facturer l'ensemble du bois façonné à raison de 6,00 € le stère.

Conseil municipal des enfants

Lors de l'élaboration du budget 2011, il a été convenu de prévoir une enveloppe budgétaire d'un montant de 500,00 € pour le conseil municipal des enfants. La sortie aux ateliers du cirque a été complètement autofinancée grâce aux bénéfices du marché aux puces. Par contre, les coûts du goûter après la sortie cirque ainsi que la soirée Halloween s'élèvent à 150 €. Après différents échanges, le conseil municipal décide d'allouer une aide de 500 € pour l'année 2012 et de reporter la somme restante soit un montant total de 850,00 €.

Le conseil municipal des enfants organise une bourse aux livres qui aura lieu le 20 mai de 10 h à 17 h au foyer rural. Le dépôt des livres, disques vinyles, cassettes, CD aura lieu à la mairie jusqu'au 11 mai. La moitié des bénéfices sera reversée à l'association « Petits Princes » et la somme restante servira à financer une activité pour les enfants du village.

Jurés d'assises

La réunion pour les jurés d'assises a eu lieu ce matin à la mairie de Sentheim.

Rallye Plaine et cimes

Le traditionnel rallye Plaines et cimes aura lieu le week-end du 5 et 6 mai.

Commission eau et assainissement

Denis Perrez, deuxième adjoint, informe le conseil que la commission eau et assainissement a eu lieu aujourd’hui et qu’il était question de l’affaire Kauffmann par rapport au réservoir des Buissonnets.

Sortie visite forêt communale

Marc Tschaeglé, agent ONF du triage de Bischwiller-lès-Thann organise une visite de la forêt communale qui aura lieu samedi 21 avril à partir de 14 h 30. Rendez-vous sur le parking de la ferme-auberge des Buissonnets.

Inauguration de la ferme du Freundstein

L’inauguration de l’électrification de la ferme-auberge du Freundstein, sur le ban communal de Willer-sur-Thur, en amont du col Amic, aura lieu samedi 15 avril.

Pâturage du Kohlberg

Le propriétaire de l’Auberge de la fourmi a informé la commune que le locataire du pâturage du Kohlberg a également clôturé la zone de captage de sa source. Un accord entre les deux personnes est en négociation.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 10.